

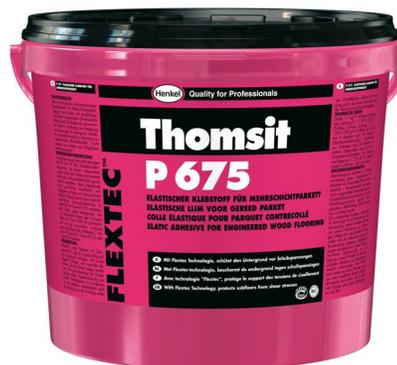
P 675 Flextec™

Colle élastique pour parquet contrecollé

P 675 - July 2012

CARACTÉRISTIQUES

- Protège le support des tensions de glissement
- Adhérence forte et durable
- Collage élastique durable
- Avec technologie FLEXTEC™ :
 - Facile à appliquer
 - Ne salit pas les mains
 - Taches faciles à éliminer
 - Exempt d'eau et de solvants



APPLICATIONS

Colle pour parquet monocomposant, à faibles émissions, pour parquet contrecollé. Convient au collage sur supports absorbants et compacts. La colle élastique compense le travail du parquet et permet donc de réduire les tensions au niveau du support. Alternative pour les colles à parquet PU conventionnelles, moderne et facile à appliquer. Ne convient pas au collage de revêtements en bois.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les supports doivent satisfaire aux conditions de ATV DIN 18.356 pour les parquets. Le support doit notamment être propre, sans fissures, fixe, sec et exempt de solvants. Pour les planchers à base de sulfate de calcium, toujours poncer (grain de 16), passer l'aspirateur, puis appliquer du primaire Thomsit R 755. Toujours pré-traiter les supports en asphalte coulé avec Thomsit R 755. Pour des supports étanches et lisses, tels que des dalles en céramique et des planchers en Terrazzo, toujours nettoyer au préalable à l'aide du nettoyeur intensif Thomsit PRO 40, puis poncer si nécessaire. Pour éviter des éléments placés au-dessus d'un vide, il est conseillé d'égaliser le support à l'aide de l'égalisateur Thomsit XXL.

UTILISATIONS

Colle spéciale monocomposante, à très faible émission, pour parquet contrecollés. Appliquer la colle de manière uniforme sur le support à l'aide d'une spatule à denture B11 ou B15. Appliquer seulement une quantité de colle pouvant être

recouverte de parquet dans les limites du temps de reprise. Veiller à bien enduire le dos du parquet. Éviter de coller des languettes et des rainures. Maintenir une distance minimale de 10 mm par rapport au mur. Enlever les entretoises du joint après la pose du parquet. Éviter autant que possible de marcher sur le parquet pendant la pose et pendant les premières 24 heures après le collage.

IMPORTANT

- Ne pas poser de revêtements de sol avec une température de sol inférieure à 15°C et une humidité relative supérieure à 75%.
- Éliminer la peau éventuellement présente sur la colle (ex. par un stockage inapproprié), ne pas mélanger.
- Éliminer immédiatement les taches de colle fraîches avec de l'alcool (white spirit).
- Bien refermer les emballages ouverts.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Conditionnement	Pâte
Couleur	Beige
Densité	1,70 kg/l
Consommation:	
parquet contrecollé:	Denture B11 / 950 à 1250 g/m ² ,
Formats plus grands:	Denture B15 / à 1100-1300 g/m ²
Temps de reprise	30-45 min.

Capacité de charge après 24 heures

Ponçage/traitement de surface au plus tôt après 24 heures, sur supports compacts après 48 heures.

Résistance thermique
Pour transport et stockage 0° C – 50 ° C
Durée de conservation 6 mois - au frais et au sec, à l'abri du gel et dans un emballage fermé.

Conditionnement Seau PE, 18 kg
Les temps indiqués sont atteints dans des conditions climatiques normales (23°C / 50% d'humidité relative). En cas de conditions anormales, les temps de durcissement et de séchage sont plus courts ou plus longs.

CONDITIONNEMENT

Seau PE, 18 kg. 32 par palette.

SECURITE DU PRODUIT

Aucune émission de concentrations importantes de matières organiques volatiles (MOV) n'est à prévoir dans l'air ambiant à moyen ou à long terme.

Produit réservé à un usage industriel.

Giscode non applicable
Emicode EC 1 (très faibles émissions, conformément à GEV)

ICÔNES



En cas de doute, consultez notre service technique Thomsit.

Les informations ci-dessus, et plus particulièrement les consignes de mise en œuvre et d'utilisation de nos produits, reposent sur nos connaissances et expériences. Eu égard aux différents matériaux et aux conditions de travail qui échappent à notre sphère d'influence, nous vous recommandons néanmoins de faire des essais suffisants afin de vous assurer de l'adéquation de nos produits en vue du procédé et du but de mise en œuvre envisagés. Nous déclinons toute responsabilité à la fois en ce qui concerne ces consignes ou d'éventuels conseils verbaux, hormis en cas de faute intentionnelle ou de faute grave de notre chef. La parution de la présente fiche technique invalide l'ensemble des éditions précédentes.